



**PREVISIONS SAISONNIERES DES  
CARACTERISTIQUES AGRO-CLIMATIQUES AU  
BURKINA FASO, AU TITRE DE L'ANNEE 2026  
(PRESAB-2026)**

**BURKINA FASO**



**Avril 2026**

## COMMUNIQUE SUR LE CARACTÈRE DE LA SAISON DES PLUIES DE 2026 ET RECOMMANDATIONS

Le lundi 20 avril 2026 s'est tenu à Ouagadougou, un atelier national de coproduction de la prévision saisonnière des caractéristiques agro-climatiques au Burkina Faso pour la saison 2026. Cet atelier, organisé sous l'égide de l'Agence nationale de la météorologie (ANAM-BF), s'inscrit dans les activités du Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC) et a réuni des participants venant des cinq secteurs prioritaires dudit cadre à savoir le secteur Agriculture et Sécurité Alimentaire, le secteur Réduction des Risques de Catastrophes, le secteur de la Santé, le secteur Ressources en eau et le secteur Energie-bâtiments-Travaux-Publics ainsi que les Circonscriptions administratives. Les participants ont examiné les résultats de la prévision saisonnière et ont élaboré de manière concertée des avis et recommandations destinés aux différents secteurs d'activités.

Au terme de ces travaux, l'analyse de la configuration actuelle des températures de surface de la mer (TSM), dont l'influence sur la pluviométrie nationale est déterminante, laisse apparaître que la saison des pluies 2026 devrait être marquée par les tendances suivantes :

- Un démarrage **tardif** de la saison des pluies est attendu dans les régions de Bankui, du Djôrô, du Goulmou, du Guiriko, du Nakambé, du Nando, du Nazinon, de la Tapoa et des Tannounyan et dans la moitié sud du Kadiogo, de Oubri et de la Sirba :
  - Bankui, Goulmou, Kadiogo, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Tapoa : après le 07 juin ;
  - Djôrô, Guiriko, Nazinon, Tannounyan : après le 19 mai.

Pour les régions des Koulsé, du Liptako, du Soum, du Sourou et du Yaadga, ainsi que pour la moitié nord du Kadiogo, du Nando, de Oubri et de la Sirba, des dates d'installation de la saison des pluies **proches de la normale avec une tendance précoce** sont attendues :

- Kadiogo, Koulsé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Yaadga : entre le 20 mai et le 07 juin ;
- Liptako, Soum : entre le 08 juin et le 28 juin.

Des séquences sèches de longueurs normales sont prévues en début de saison sur l'ensemble du pays :



- Liptako, Soum : entre 08 et 10 jours ;
- Bankui, Goulmou, Kadiogo, Koulsé, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Tapoa, Yaadga : entre 07 et 10 jours ;
- Djôro, Guiriko, Nazinon, Tannounyan : entre 07 et 09 jours.

➤ Durant la période **Juin-Juillet-Août (JJA)** 2026, il est attendu une pluviométrie **normale à tendance déficitaire** dans les régions de Bankui, du Guiriko, du Kadiogo, du Liptako, de Oubri, des Koulsé, de la Sirba, du Soum, du Sourou et du Yaadga ainsi que le nord des régions du Goulmou, du Nando, du Nakambé, du Nazinon et des Tannounyan.

Dans les régions du Djôrô, de la Tapoa et le sud des régions du Goulmou, du Nakambé, du Nando, du Nazinon et des Tannounyan, une pluviométrie **déficitaire à tendance normale** est attendue.

➤ Durant la période **Juillet-Août-Septembre (JAS)** 2026, il est attendu une pluviométrie **normale à tendance déficitaire** dans les régions du Bankui, du Kadiogo, du Liptako, de Oubri, des Koulsé, de la Sirba, du Soum, du Sourou et du Yaadga et le nord des régions du Goulmou, du Nakambé, du Nando, du Nazinon et de la Tapoa.

Dans les régions du Djôrô, du Guiriko, des Tannounyan, et le sud des régions du Goulmou, du Nakambé, du Nando, du Nazinon et de la Tapoa, une pluviométrie **déficitaire à tendance normale** est attendue.

➤ Une fin de saison **tardive à tendance normale** est attendue dans les régions de Bankui, du Goulmou, du Kadiogo, des Koulsé, du Liptako, du Nakambé, du Nando, du Nazinon, de Oubri, de la Sirba, du Soum, du Sourou, de la Tapoa et du Yaadga :

- Liptako, Soum : après le 28 septembre ;
- Bankui, Goulmou, Kadiogo, Koulsé, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Tapoa, Yaadga : après le 07 octobre ;
- Nazinon : après le 19 octobre.

Dans les régions du Djôrô, du Guiriko et des Tannounyan, une fin normale à tardive est prévue :

- Djôro, Guiriko, Tannounyan : entre le 09 et le 19 octobre



Un risque élevé de séquences sèches longues est prévu en fin de saison dans les régions du Bankui, du Djôro, du Guiriko, du Kadiogo, des Koulsé, du Liptako, du Soum, du Sourou, des Tannounyan, du Yaadga et des parties nord des régions du Nando, de Oubri, de la Sirba :

- Liptako, Soum : plus de 10 jours ;
- Bankui, Kadiogo, Koulsé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Yaadga : plus de 10 jours ;
- Djôro, Guiriko, Tannounyan : plus de 09 jours.

Pour les régions du Goulmou, du Nakambé, du Nazinon, de la Tapoa et les parties sud des régions du Nando, de Oubri et de la Sirba, des séquences sèches courtes sont attendues en fin de saison :

- Goulmou, Nakambé, Nando, Nazinon, Oubri, Sirba, Tapoa : moins de 07 jours ;
- Un risque élevé de survenue d'événements météorologiques extrêmes (vents, pluie) au cours de la saison est à signaler.

Au regard des résultats issus des présentes prévisions, et compte tenu des implications potentielles qu'elles laissent entrevoir pour les différents secteurs concernés, les acteurs ont formulé les recommandations ci-après en vue de renforcer les mesures d'anticipation, de prévention et de réponse appropriées.

## **1. Agriculture et Sécurité alimentaire**

### **➤ Risques**

- Baisse de rendement des cultures en lien avec les longues séquences sèches prévues ;
- Infestation des cultures par les ravageurs liée aux séquences sèches longues et les déficits pluviométriques prévus ;
- Remplissage tardif des mares et retenues d'eau, pouvant compromettre l'abreuvement du bétail en lien avec le début tardif et au caractère normale à déficitaire des cumuls attendus ;
- Risque accru de maladies zoo-sanitaires ;
- Pertes post-récolte liées à la fin tardive de la saison des pluies ;
- Risque de verse des cultures en raison des vents violents prévus ;
- Installation tardive de la végétation en raison de l'installation tardive de la saison ;



- Baisse de la production forestière pour les espèces non-tolérantes aux longues séquences sèches.

### ➤ **Recommandations**

- Après la date probable de début de saison indiquée plus haut, semer seulement après avoir observé une pluie d'au moins 20 mm ;
- Assurer la diffusion régulière des informations météorologiques et alertes à l'endroit des producteurs ;
- Utiliser des semences adaptées ;
- Mettre en place des systèmes de drainage sur les parcelles agricoles et promouvoir l'utilisation d'espèces ou de variétés tolérantes à l'inondation ;
- Inciter les producteurs à souscrire à une assurance agricole ;
- Promouvoir les pratiques agroécologiques comme les haies vives et les techniques de conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols (CES/DRS) ;

Intensifier la surveillance des maladies zoo-sanitaires et les campagnes de vaccination.

## **2. Réduction des risques de catastrophes naturelles et santé**

### ➤ **Risques**

- Risque d'inondations dans les grandes villes relative aux événements pluviométriques extrêmes ;
- Risque accru de noyades, de traumatismes, de blessures et de troubles psycho-traumatiques liés aux pluies extrêmes, aux vents violents ;
- Difficultés d'approvisionnement en eau potable, denrées alimentaires et intrants de santé liées à la probable dégradation du réseau routier ;
- Risque accru de maladies hydriques, telles que la diarrhée et autres affections liées à la mauvaise qualité de l'eau, en raison d'éventuelles inondations relatives aux événements pluviométriques extrêmes ;
- Recrudescence des maladies vectorielles, notamment le paludisme, la dengue et d'autres maladies sensibles aux conditions humides ;
- Risque probable d'augmentation des cas de malnutrition, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les autres groupes vulnérables, en raison



du démarrage tardif de la saison, susceptible de prolonger la période de soudure.

➤ **Recommandations**

- Renforcer la prévention contre les évènements pluviométriques extrêmes et la diffusion des alertes précoces ;
- Sensibiliser les populations et prépositionner les moyens de secours d'urgence ;
- Sensibiliser les populations sur les mesures d'hygiène, d'assainissement et de prévention des maladies hydriques ;
- Intensifier les actions de lutte antivectorielle et de destruction des gîtes larvaires ;
- Renforcer les dispositifs pour la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et psychosociale des personnes éventuellement sinistrées ;
- Renforcer la disponibilité des médicaments, vaccins, moustiquaires imprégnées, tests de diagnostic et autres produits essentiels de santé ;
- Renforcer la veille sanitaire.

**3. Bâtiments-Travaux-Publics, transport, énergie et gestion des ressources en eau**

➤ **Risques**

- Probables retards dans l'exécution des travaux, voire interruption de chantiers consécutivement aux évènements météorologiques extrêmes (pluies intenses et vents violents) ;
- Dégradation des infrastructures de transport routier, de production et de transport d'énergie, d'assainissement et d'eau, en lien avec les évènements pluviométriques extrêmes, entraînant des perturbations ou interruptions de la circulation, de l'approvisionnement en énergie électrique et de l'accès à l'eau potable ;
- Dégradation de la qualité de l'eau et augmentation du coût du traitement, en raison des pluies intenses et du ruissellement.

➤ **Recommandations**

- Planifier et adapter l'exécution des travaux en tenant compte des prévisions météorologiques et en renforçant les mesures de sécurisation des chantiers face aux pluies intenses et aux vents violents ;



- Renforcer la surveillance, l'entretien préventif et la protection des infrastructures critiques de transport, d'énergie, d'assainissement et d'eau afin de limiter les perturbations de services en période d'événements extrêmes ;
- Renforcer le suivi de la qualité de l'eau et la protection des ouvrages hydrauliques, tout en prévoyant les moyens nécessaires pour faire face à l'augmentation des besoins de traitement ;
- Accroître la surveillance des barrages et autres ouvrages hydrauliques et appliquer des mesures anticipatoires de gestion pour prévenir les risques de dysfonctionnement.

L'ANAM invite l'ensemble des usagers de ses services à se tenir régulièrement informés à travers ses canaux officiels afin de suivre les éventuelles évolutions de la présente prévision.



## ANNEXES

### Annexe 1 : Dates de début de saison en année tardive pour les différentes régions

Régions	Dates tardives de début de saison
Bankui, Goulmou, Kadiogo, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Tapoa	Après le 07 juin
Djôrô, Guiriko, Nazinon, Tannounyan	Après le 19 mai

### Annexe 2 : Dates de début de saison en année normale pour les différentes régions

Régions	Dates normales de début de saison
Liptako, Soum	Entre le 08 juin et le 28 juin
Kadiogo, Koulsé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Yaadga	Entre le 20 mai et le 07 juin

### Annexe 3 : Durée normale des séquences sèches en début de saison dans les différentes régions

Régions	Séquences sèches moyennes en début de saison
Liptako, Soum	Entre 08 et 10 jours
Bankui, Goulmou, Kadiogo, Koulsé, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Tapoa, Yaadga	Entre 07 et 10 jours
Djôro, Guiriko, Nazinon, Tannounyan	Entre 07 et 09 jours



**Annexe 4 : Dates de fin de saison en année tardive pour les différentes régions**

<b>Régions</b>	<b>Dates tardives de fin de saison</b>
Liptako, Soum	Après le 28 septembre
Bankui, Goulmou, Kadiogo, Koulsé, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Tapoa, Yaadga	Après le 07 octobre
Nazinon	Après le 19 octobre

**Annexe 5 : Dates de fin de saison en année normale pour les différentes régions**

<b>Régions</b>	<b>Dates moyennes de fin de saison</b>
Djôro, Guiriko, Tannounyan	Entre le 09 et le 19 octobre

**Annexe 6 : Durée des séquences sèches longues en fin de saison dans les différentes régions**

<b>Régions</b>	<b>Séquences sèches longues en fin de saison</b>
Liptako, Soum	Plus de 10 jours
Bankui, Kadiogo, Koulsé, Nando, Oubri, Sirba, Sourou, Yaadga	Plus de 10 jours
Djôro, Guiriko, Tannounyan	Plus de 09 jours



**Annexe 7 : Durée des séquences sèches courtes en fin de saison dans les différentes régions**

Régions	Séquences sèches courtes en fin de saison
Goulmou, Nakambé, Nando, Oubri, Sirba, Tapoa	Moins de 07 jours
Nazinon	Moins de 07 jours

**Annexe 8 : Liste des structures ayant participé à l'atelier national de coproduction des prévisions saisonnières des cumuls pluviométriques et des caractéristiques agroclimatiques au titre de l'année 2026**

Ministère/Institution	Direction/Service/Département
Présidence	Agence Faso Mébo
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM)	Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)
	Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)
	Direction de la Communication et des Relations de Presse (DCRP)
	Gouvernorats des dix sept régions (Bankui, Sourou, Djôrô, Nando, Kuilsé, Oubri, Nakambé, Goulmou, Tapoa, Sirba)
Ministère de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)	Direction générale des productions végétales (DGPV)
	Direction générale des productions animales (DGPA)
	Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA)
	Secrétariat technique de l'offensive agropastorale et halieutique (ST-OAPH)
	Secrétariat permanent de la coordination des



	politiques sectorielles agricoles et du développement durable (SP - CPSADD)
	Direction générale des ressources en eau et de l'hydraulique (DGREH)
	Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA)
	Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agronomique (INERA)
	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR/SH)
Ministère de la Construction de la Patrie	Direction générale de l'Architecture, de l'Habitat et de la Construction (DGAHC)
	Direction générale de l'Entretien des Infrastructures et du Patrimoine bâti (DGEIPB)
	Direction générale des Infrastructures de Transport (DGIT)
Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	Service d'Information du Gouvernement (SIG)
Primature	Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale (SP-CNPS)
Ministère de la santé	Direction Générale de la Santé
	Centre des Opérations de Réponse aux Urgences Sanitaires (CORUS)
	SP/PALU



Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	Direction Générale de l'Énergie (DGE)
Ministère de la Sécurité	Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)
Partenaires techniques et financiers	Confédération Paysanne du Faso (CPF)
	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG)
	Union Nationale des Producteurs de Coton (UNPCB)
	OMS
	PAM
	RECLIM
	FAO
	PPACI
	RESI-2P

